

Séance plénière du CESR

22 septembre 2009.

Compte-Rendu Rapide.

Cette réunion devait donner son avis sur le Budget Supplémentaire présenté par le Conseil Régional de Lorraine.

Il n'aurait dû s'agir que d'une séance technique...

La Délégation CGT, soutenue par l'ensemble des délégations syndicales, avait déposé une motion d'actualité sur la situation de la Chimie dans la Moselle Est qui aurait dû être mise au vote en fin de séance.

Cette motion figure en fin de ce rapide Compte-Rendu.

Malheureusement, le déroulement de la séance n'a pas permis que ce point à l'Ordre du Jour soit débattu...

Cela aurait permis à la délégation CGT de dénoncer devant les médias la responsabilité du patronat et de l'Etat, ce même Etat qui par ailleurs étouffe financièrement les collectivités locales dont la Région Lorraine, les empêchant de répondre de bonne manière aux besoins des Lorraines et des Lorrains.

En conséquence, nous allons la transmettre aux Groupes du Conseil Régional de Lorraine.

Si la séance a été perturbée, c'est que la campagne régionale part de loin...

Pourtant, tout avait bien commencé par une introduction de Roger Cayzelle posant les questions de fond sur le sens et le rôle du CESR.

Aussitôt après, Jean-Pierre Masseret est intervenu et – à la surprise générale – s'est mis à répondre aux différents avis du CESR... avant même que ceux-ci soient présentés !

Il s'est montré agacé par plusieurs remarques prévues dans les avis, alors que, globalement, les textes du CESR étaient pondérés et évitaient un positionnement politique.

Sauf l'avis de la Commission des Infrastructures et Transports qui dépassait les remarques de l'ordre d'un Budget Supplémentaire et dont le Président est Patrice Sanglier, de la

CFDT, mais, également, Président du Conseil de Développement de la CUGN (Communauté Urbaine du Grand Nancy).

Jean-Pierre Masseret a stigmatisé Patrice Sanglier et a estimé que « si le CESR est une Assemblée d'experts, elle n'est pas son interlocutrice et il ne doit répondre qu'aux lorrains »...

Et, dans une expression très théâtrale, il quitte l'Assemblée...

S'en suit deux interventions polémiques de la CFDT et de FO.

Une suspension de séance est décidée pour que le Bureau du CESR examine la situation.

A la reprise, Roger Cayzelle propose que l'on garde son sang froid et que l'on prenne du recul.

A l'unanimité, il est décidé que les avis seraient mis au vote sans débat et que la séance se terminerait ainsi. Ce qui fut fait.

Cela afin que certains Conseillers ne profitent pas d'une tribune et dévoient le rôle du CESR.

Que Sanglier de la CFDT, dont Rossinot et Hénard s'accommodent sans problème comme Président du Conseil de Développement Durable de la CUGN (Grand Nancy), ait une position ambiguë, c'est possible, mais il est dommage que Jean-Pierre Masseret le mette en valeur comme opposant et qu'il élargisse son jugement à l'ensemble du CESR...

Pendant ce temps, les salariés de la Chimie - en butte aux décisions des grands groupes et de l'Etat, leurs vrais adversaires- sont à la croisée des chemins... Pour la CGT, cela aurait dû être la question la plus importante dans cette séance....

Pascal Févotte.

Motion adoptée par l'assemblée plénière du 22 septembre 2009.

Cet été un accident sur la plate forme de Carling a fait deux morts sur le lieu de travail et plusieurs blessés.

C'est encore une fois un lourd tribut payé par les salariés et leurs familles.

Cet accident a endommagé le vapocraqueur qui restait en exploitation.

L'autre a été fermé peu de temps auparavant malgré les mises en garde et positionnement des organisations syndicales.

Aujourd'hui une bonne partie de la plate forme est à l'arrêt,

Cette situation a également des conséquences sur INEOS Sarralbe.

Dans le contexte actuel, la question du maintien -voire du développement- de ces industries est posée.

La remise en état du vapocraqueur exige des investissements, et une orientation stratégique claire. Si ceux-ci ne sont pas réalisés, cela signifie l'arrêt d'une grande partie de la plate forme, des sous traitants. Près de 10 000 emplois sont concernés avec, dans la périphérie immédiate, la cokerie de Carling dont la fermeture est annoncée alors que des solutions existent pour la pérenniser.

Il nous semble essentiel de rappeler que si la stratégie économique ne doit pas relever de la seule décision des industriels concernés entre autre « TOTAL », il est urgent que soient actés sans attendre les choix et que soient dégagés les moyens du redémarrage du vapocraqueur de Carling.

Les employeurs ont aussi une responsabilité d'aménagement du territoire.

Les pouvoirs publics, les élus, les socio professionnels ont la responsabilité d'interpeller les industriels sur leur stratégie économique, ses conséquences pour les territoires.

Pour le bassin houiller et plus largement Moselle Est, c'est un « devenir sombre » si ces industries ne sont pas confortées, si l'industrialisation n'est pas relancée pour redynamiser l'activité et l'emploi.

Il y a urgence, vraiment...